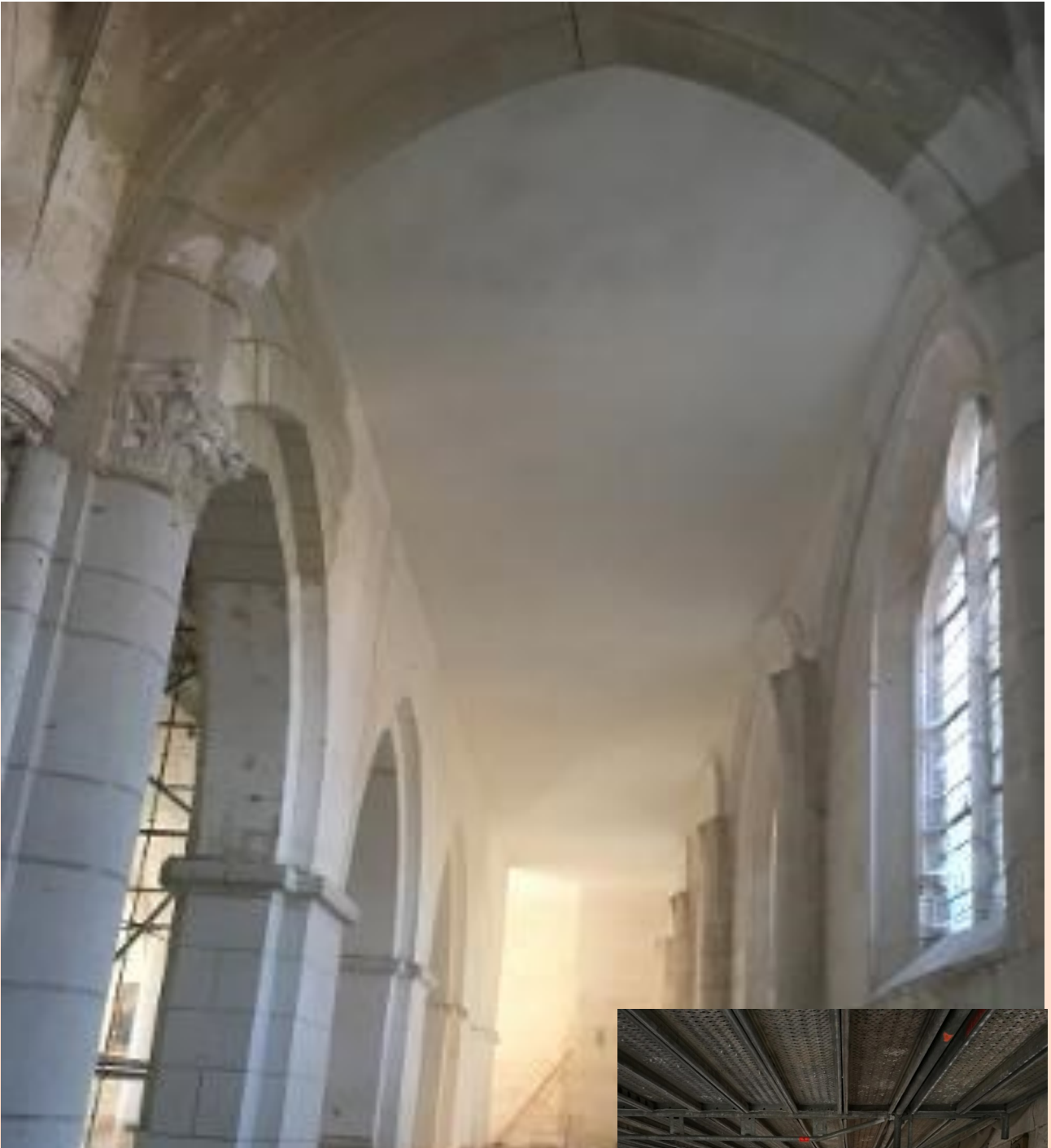


LES TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE DE CHELLES



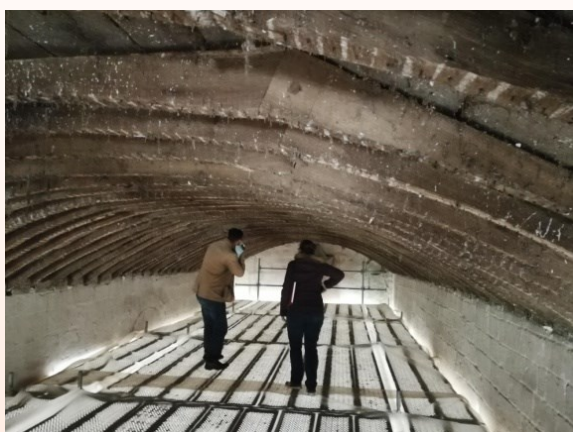




Point sur les travaux

Église

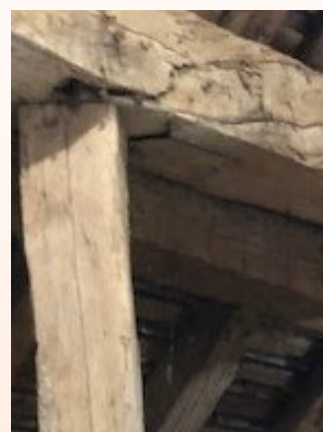
Les ordres de services ont bien été délivrés courant février 2020, mais dès le 16 mars, les 2 chantiers ont été stoppés du fait du confinement : ils n'ont repris que courant mai. L'entreprise a commencé à purger le plafond de la nef pour faire tomber les points faibles, et mauvaise surprise !!! plusieurs plaques du plafond sont tombés, heureusement qu'en 2015, un filet anti gravois avait été mis en place.



Arcades



panne fendue



panne en mauvaise état

Une fois le plafond descendu, de nombreux dégâts au niveau charpentes et menuiseries sont apparus : une panne de la charpente totalement fendue en deux (à terme la toiture aurait pu s'effondrer en plein centre), des arcades de fixation du plafond défectueuses, le plancher au-dessus du plafond à rénover, un support de toiture côté ouest à refaire et à rehausser. En conclusion, il était vraiment temps de faire ces travaux de rénovation.

Les travaux supplémentaires charpente et menuiseries vont s'élever à HT 36.532€, qui heureusement vont pouvoir être subventionné à 80%: merci aux services de l'Etat et du Conseil Départemental pour leur soutien et leur réponse rapide, ainsi le chantier n'a pas été arrêté.

Le plafond du bas côté nord est terminé, la couverture de l'abside est quasiment terminée, la nef centrale n'attend que le plâtrier.

Le plafond du bas coté nord refait

Tour

En ce qui concerne la tour, après le montage de l'échafaudage les premiers travaux de consolidation ont pu être effectués, notamment au niveau des pierres du haut, qui ne tenait que grâce aux cales de fixation. Il faut rappeler que la Fondation du Patrimoine finance une partie des travaux pour environ 28.500€ avec vos dons, une aide de la Fondation, et un don de la société AG2R. Merci aux nombreux Chellois, qui ont participé...

si vous souhaitez participer à nouveau, inscrivez vos dons sur <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tour-de-chelles>

Association de sauvegarde de l'église saint Martin et du patrimoine historique de Chelles 60350

Objectif

Restaurer et entretenir le patrimoine historique de notre commune en faisant appel

- à la participation de chacun,
- aux dons,
- au mécénat, grâce à la défiscalisation
- Et bien sûr au concours de la Région et de l'Etat.

Animer en faisant appel à des historiens, des manifestations musicales et culturelles

CETTE DEMARCHE VOUS INTERESSE ?

Vous pouvez adhérer à l'association pour une cotisation annuelle de 10 € et être informé des futurs évènements.

Michel Armand-Prévost
Président

michel.armand-prevost@orange.fr

Nicole Carbonneaux
Trésorière

marcel.carbonneaux@sfr.fr

Daniel Mulliez
Secrétaire

danielmulliez@sfr.fr

